



**PARCE QUE NOTRE TRAVAIL LE VAUT BIEN !  
À travail de valeur égale, salaire égal !**

**8 mars 2025**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES  
POUR LA GRÈVE FÉMINISTE**

**Santé - Retraite - Emploi : NOUS EXIGEONS L'ÉGALITÉ**

Un grand nombre de professions et de secteurs où les femmes sont majoritaires sont liées aux soins. Cette prédominance féminine est la plus prononcée dans les professions de soins élémentaires.

- ▶ **Les femmes sont ainsi très majoritaires dans les métiers des services à la personne, de la santé (aides-soignantes et infirmières, sages-femmes) ou dans les emplois de secrétaires.**
- ▶ **Les femmes représentent 67 % de la main-d'œuvre mondiale du secteur des soins, de l'éducation, de l'accompagnement.**
- ▶ **Les femmes sont plus souvent précaires dans le privé comme dans le public, plus de 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes dans des emplois peu qualifiés. Or, qui dit temps partiel, dit aussi salaire partiel, carrière et retraite partielles.**

L'égalité salariale, conciliation famille-travail, fertilité, rivalité homme-femme, chômage et temps partiel, pauvreté, solitude : que la tâche de la femme est complexe et que ces chemins sont semés d'embûches ! Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes ont la vie dure.

Malgré les lois, les batailles, il reste toujours globalement 27 % d'écart de salaire.

Or, les métiers occupés majoritairement par les femmes ne reconnaissent pas les vraies compétences et qualifications requises au prétexte qu'elles seraient « naturelles », « innées » !

Cette question traverse tout aussi bien le secteur privé que la Fonction publique, où les filières sont sexuées et n'offrent pas les mêmes reconnaissances. L'État-employeur devrait donner l'exemple, or il n'en fait rien.

À l'heure d'une forte individualisation des rémunérations et d'une opacité des critères réellement reconnus dans les classifications, cette démarche est essentielle.

### **POUR LA CGT, IL FAUT :**

- ▶ **remettre le travail au cœur de la classification et de l'évaluation des emplois ;**
- ▶ **prendre en compte toute l'activité réellement mise en œuvre par les salarié-es, non reconnue, invisible.**

La revalorisation de ces emplois sera une avancée pour tous et toutes, car elle permettra à terme de favoriser la mixité de ces emplois.



**À TRAVAIL DE VALEUR ÉGALE, SALAIRE ÉGAL !  
TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES  
LE 8 MARS PROCHAIN**